

UNSA-Cefi

Bâtiment VAUBAN - Est 1 - Pièces 1094 à 1121

139, Rue de Bercy - Télédéc 656 - 75572 PARIS CEDEX 12

Tél. : 01.53.18.60.92

e-mail : syndicat-unsacefi@syndicats.finances.gouv.fr

NEWS

Une nouvelle échéance pour la campagne d'évaluation 2021

La finalisation de la campagne d'évaluation est reportée du 31/03/2021 au 30/05/2021 compte-tenu des difficultés à mener les entretiens dans le contexte actuel.

L'application ESTEVE sera mise à jour dans ce sens.



Le recensement des demandes de CPF des agents d'Administration Centrale

Au titre de la campagne 2021, les demandes d'utilisation du Compte Personnel de Formation sont recensées et le dossier complet transmis ensuite à la Mission Ressources Communes (MRC) jusqu'au 29 avril 2021.

Le CPF est à l'initiative de l'agent pour tout projet d'évolution professionnelle telles que : future mobilité, promotion ou reconversion.

[Voir sur Alize, l'espace dédié au CPF](#)

Le nouveau calendrier de vaccinations contre la Covid-19 : un vaccin gratuit et à ce jour non obligatoire

Voici les dates annoncées pour s'inscrire sur les listes auprès des organismes de vaccination.

Prise de Rdv	Âges concernés
A partir du 16/04/2021	Entre 60 et 70 ans
A partir du 15/05/2021	Entre 50 et 60 ans
A partir du 15/06/2021	Ensemble des personnes de moins de 50 ans



Au CASC,
les 8 et 9 avril 2021

Au MEFR

Les médecins de prévention commencent la 1^{ère} phase de vaccination par les personnes vulnérables, en toute confidentialité par rapport à l'administration.

Une information spécifique ultérieure sera adressée aux agents pour s'inscrire sur la plateforme de MFP Services.

Le changement de nom du vaccin AstraZeneca du nom de son laboratoire

L'agence européenne du médicament a donné son accord : AstraZeneca devient VAXZERIA.

L'envoi automatique du 29 mars au 30 avril 2021 du chèque énergie

Ce chèque énergie est une aide gouvernementale à valoir sur le paiement du gaz et de l'électricité pour les ménages dont le revenu fiscal de référence annuel est inférieur au plafond défini :

- 10800€ pour une personne seule,
- 16200€ pour un couple sans enfant...

Le montant peut varier de 48€ à 277€ et doit être utilisé avant le 31/03/2022. Ce dispositif est étendu cette année aux personnes résidant en Ehpad, en maison de retraite ou en unités de soins de longue durée.

Le règlement en ligne des fournisseurs d'électricité et de gaz est réalisable par ce biais.

Il peut également servir à financer
des travaux
d'efficacité énergétique.



La SNCF et les congés d'été

Depuis ce 31 mars, les réservations sont ouvertes pour la période du 03 juillet au 29 août 2021 inclus. Les billets sont remboursables à 100% et échangeables jusqu'à 72 heures avant.